

# Education Sexuelle Et Parcours Scolaire Dans La Zone D'éducation Prioritaire De L'Est Cameroun

FEUZEU François

Administrateur d'Education,  
Doctorant, Faculté des Sciences de l'Education,  
Université de Yaoundé I,  
Yaoundé-Cameroun

Tel : +237 675 159 658 / +237 696 709 452

Courriel : feuzeufraancois@g mail.com

## RESUME

Lorsqu'on observe le parcours scolaire de nombreux élèves dans les Zones d'Education Prioritaire, on se rend compte qu'il est parsemé d'obstacles tels que : l'indiscipline, la déperdition scolaire, le décrochage scolaire, les Infections Sexuellement Transmissibles et les Grossesses Non Désirées. Il s'observe alors que l'une des solutions à ce problème résiderait peut-être dans la redynamisation de l'éducation sexuelle à travers l'éducation au changement de comportement, le respect des droits et de l'éthique sexuelle. Tel est l'objet de cette étude qui se veut empirique et pragmatique. La descente effectuée sur le terrain a permis d'interroger 147 directeurs d'école dans l'optique de vérifier si l'éducation sexuelle influence le parcours scolaire des élèves en Zones d'Education Prioritaire.

**Mots clefs** – Changement de comportement; droits sexuels ; éthique sexuelle ; performance scolaire ; achèvement de cycle scolaire.

## ABSTRACT

When we observe the educational pathway of many children, we can easily notice that it faces many challenges such as: school wastages, school dropout, and indiscipline. So, we thought that, one of the ways to come out of this is to strengthen sexual education through the change of behavior, the respect of sexual rights and ethic. Such is the marrow of this study which appears empirical and pragmatic. In this regard, the inquiry carried out on the field will help to verify whether the school pathway of students can be influenced by sexual education in the zones of educational priority.

**Keywords** - Behavior change; sexual rights; sexual ethic; school performance; school completion.

## INTRODUCTION

Les Zones d'Education Prioritaire (ZEP) avaient été pensées au Cameroun pour de manière générale résorber les inégalités en matière d'éducation dans la Région de l'Est et dans la partie septentrionale du pays, constituée pour l'essentiel des Régions de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord. Cette politique trouve son équivalent dans une stratégie du Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse (2018), pour qui, « *la politique d'éducation prioritaire a pour objectif de corriger l'impact des inégalités sociales et économiques sur la réussite scolaire par un renforcement de l'action pédagogique et éducative dans les établissements scolaires des territoires qui rencontrent les plus grandes difficultés sociales* ». Sur le terrain cependant, cet objectif demeure très loin d'être atteint en raison de nombreux défis auxquels l'éducation reste confrontée. Les raisons sont à rechercher dans l'offre en éducation et dans les manquements observés dans la gestion des ressources mises au service de l'éducation. Dans le même ordre d'idée, des données empiriques soulignent dans ces zones, la persistance de la sous-scolarisation et de piètres performances scolaires, entretenues par un accès difficile à l'énergie et au réseau internet, le faible taux de fréquentation des élèves, les conditions de travail très difficiles en raison des problèmes d'infrastructures et de logistiques, le manque d'enseignants, sans oublier l'enclavement des localités dans lesquelles certaines écoles sont situées. Il y a aussi lieu d'évoquer l'exclusion scolaire, constituée pour l'essentiel de la non scolarisation et la déscolarisation - déperdition et décrochage scolaire -, tous, faits qui proviendraient d'une combinaison des facteurs, sociaux, économiques, culturels et institutionnels. Cet état de choses a d'ailleurs contraint les départements ministériels en charge de l'éducation à orienter leurs stratégies vers la densification des mesures pour le relèvement du niveau scolaire dans les Zones d'Education Prioritaire.

Ces mesures se sont concrétisées avec la création auprès du Ministère de l'Education de Base, d'un Projet d'Appui à la Scolarisation dans les Zones d'Education Prioritaire (PASZEB), avec pour objectif d'améliorer la qualité de l'éducation dans certaines zones défavorisées. Cependant, le parcours scolaire n'y semble pas toujours satisfaisant en dépit de tous ces efforts. Selon le MINEDUB (2018), le taux net d'admission<sup>1</sup> à la première année du primaire est de 57 %, contre un taux brut d'admission<sup>2</sup> de 127%. Ceci s'explique non seulement par l'importance de l'admission précoce en zones urbaines, mais davantage par l'accès tardif dans les écoles des Zones d'Education Prioritaire. En effet, la loi n° 98/004 du 14 Avril 1998 portant loi d'orientation de l'éducation au Cameroun en son article 17 fixe l'âge d'admission à la maternelle à 4 ans, et l'âge requis pour l'accès à l'école primaire à 6 ans. On est donc amené à s'interroger sur les causes de cette admission tardive et de manière générale, sur les raisons qui justifieraient le piètre parcours scolaire observable dans les ZEP. On a souvent évoqué l'augmentation du taux de redoublement, le fort taux de déperdition scolaire - défini comme perte graduelle de l'amour pour l'école -, et le décrochage scolaire ; entendu comme arrêt par abandon temporaire ou définitif des études.

Alors que le décrochage définitif conduit au non achèvement du cycle, le raccrochage scolaire ou retour à l'école, débouche inéluctablement sur le rallongement du délai d'achèvement du cycle. C'est ainsi qu'on rencontre encore les enfants de 17-18 ans dans les écoles primaires en zones rurales (Nyetam, 2016). Le parcours scolaire peut donc être évalué à partir des facteurs tels que : l'indiscipline des élèves, la baisse des performances scolaires et l'achèvement tardif du cycle scolaire. La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies le 10 décembre 1948 et la Convention Relative aux Droits de l'Enfant adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies le 20 novembre 1989, reconnaissent le caractère obligatoire de l'éducation et son exercice sur la base de « l'égalité des chances » ; reconnue comme droit inaliénable pour tous les enfants. Il a donc été pensé que l'un des moyens efficaces pour venir à bout de la disparité du cursus scolaire entre les ZEP et les zones urbaines, résiderait peut-être dans l'initiation des comportements adaptés à la santé sexuelle et reproductive. L'éducation sexuelle puisqu'il faut l'appeler par son nom, constitue une piste à explorer en vue de l'amélioration du parcours scolaire dans les zones rurales.

<sup>1</sup> « Quotient de la population scolarisée et ayant l'âge officiel d'une scolarisation par rapport à la population scolarisable ayant l'âge officiel d'une scolarisation. » Encyclopédie wikipedia.

<sup>2</sup> « Nombre d'élèves scolarisés quelque soit leur âge, exprimé en pourcentage de la population de la tranche d'âge théorique qui correspond à ce niveau d'enseignement » Unesco glossaire.

L'éducation sexuelle, encore appelée éducation à la sexualité, ou éducation à la vie affective et sexuelle ou alors, éducation sexualisée, est une forme d'encadrement orienté sur la sexualité lorsqu'associée au planning familial. Certains pédagogues estiment que l'âge approprié pour recevoir cette éducation est celui requis pour l'admission au collège, c'est-à-dire 12 ans. Mais des sexologues comme Sauvé (SD) et bien d'autres, estiment que cette éducation doit débiter à l'âge de 3 ans, en raison de la place qu'occupe cet âge dans le développement cognitif<sup>3</sup> et le développement socio-affectif<sup>4</sup> de l'enfant. Pour l'Unesco (2015), l'enjeu est si grand pour que cette éducation soit différée. En fait, cette éducation devrait commencer tôt à la maison, puis suivie dans le préscolaire, avant d'être relayée à l'école primaire. Il s'agit de préparer les enfants à mieux connaître leur corps et surtout de faire face aux problèmes qui prolongent indéfiniment les parcours scolaires. L'éducation sexuelle se présenterait donc comme une discipline indispensable dans les écoles maternelles et primaires des zones rurales.

Le but de cet article est de vérifier dans quelle mesure l'éducation sexuelle, à travers ses approches classiques que sont : l'approche de la santé publique et l'approche du respect des droits sexuels, auxquelles l'on ajoute l'approche de l'éthique sexuelle, peut contribuer à l'amélioration du parcours scolaire dans les ZEP. Pour y parvenir, une enquête sera effectuée dans les écoles primaires publiques du département de la Boumba et Ngoko dans la région de l'Est. Suivra alors l'interprétation des résultats, couronnée par l'esquisse de l'implication de l'étude.

## I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Cette étude se déroule dans un contexte assez particulier. D'abord marqué par de nombreuses plaintes relayées sur les conditions de vie et de travail assez difficiles dans les zones rurales, l'environnement de ce travail est aussi marqué par la perte totale chez les enfants de même que chez les adultes de la moralité publique. Cette dérive se caractérise par des comportements tels que la lascivité, la lubricité, la concupiscence et la licence. Il y a aussi lieu d'évoquer l'hypersexualisation ou sexualisation précoce des jeunes enfants, ce qui conduit à une initiation prématurée à la libido et à la prévalence des IST/VIH/SIDA et des grossesses non désirées. Ces faits demeurent assez préoccupants compte tenu des implications sociopolitiques observables dans la société camerounaise actuelle. Pour une judicieuse présentation de ce développement, Il sera d'abord évoqué le contexte de l'étude avant que d'aborder sa justification.

<sup>3</sup> Moment où l'enfant agit sur son environnement pour construire les premiers raisonnements à travers les structures cognitives que Piaget appelle « schème de pensée » (cité par Ducret, 2001)

<sup>4</sup> Stade anal ou stade prégénital selon les étapes du développement socio-affectif de Freud (1936)

Pour ce qui est du contexte, il est judicieux d'examiner quelques phénomènes qui pourraient aujourd'hui avoir une incidence sur les difficultés du monde rural.

- *L'exode rural.* Un baromètre incontestable pour jauger les difficultés auxquelles le monde rural est aujourd'hui confronté demeure l'exode rural. Ceci s'explique par le flux élevé des populations qui vident les zones rurales pour se ruer soit dans les villes, ou alors, emprunter le chemin de l'immigration. Les candidats à l'exode évoquent des conditions de vie assez difficiles en campagnes, mais également la volonté d'obtenir des facilités médicales et la recherche d'un encadrement scolaire plus approprié.

- *La réforme des curricula.* Les nouveaux curricula de l'enseignement maternel et primaire ont vu le jour depuis la rentrée scolaire 2019-2020. Seulement, l'éducation sexuelle n'y apparaît que de façon intégrée dans les matières dites instrumentales. Compte tenu de l'insuffisance des effectifs des enseignants en zones rurales, ceci pourrait entraîner des problèmes de méthode et/ou d'enseignement effectif de l'éducation sexuelle.

- *La crise de la jeunesse.* De nombreux cas de dérives observées dans les établissements scolaires ces dernières années<sup>5</sup> confirment effectivement que la jeunesse est aujourd'hui en perte de repère. Ceci se justifie par des comportements déviants tels que : la violence, la délinquance, la perte de la moralité, l'incivilité, l'insoumission et l'esprit d'indépendance. Il en est de même de l'intolérance, des préjugés, du tribalisme et du mépris à l'égard de certains groupes ou de certaines classes sociales. Dans nombre de cas, on dénonce d'un côté, l'extraversion des comportements, le snobisme et l'extravagance dans les gestes. De l'autre, l'on évoque le mimétisme et le désir d'assimilation. Ce qui importe c'est de comprendre que ces dérives pourraient être exacerbées par des manquements en matière d'éducation à la sexualité.

- *La crise sanitaire.* L'apparition des nouvelles pathologies et la recrudescence des pestes de même que la multiplication des pandémies entraînent le monde dans ce qu'il est convenu d'appeler une « crise sanitaire ». Du Coronavirus au VIH/SIDA en passant par Ebola, sans oublier la Grippe aviaire, les Hépatites virales et la variole du singe... la situation semble assez préoccupante ; si l'on en croit les statistiques rendues publiques. Ces maladies qui pour la plupart se transmettent par contact direct ou par contact sexuel, sont caractérisées par un taux de morbidité et de mortalité très élevé. Ce qui interpelle plus que jamais sur la considération qui dorénavant devrait être accordée à l'éducation sexuelle.

<sup>5</sup> Il s'agit principalement des Violences en milieu scolaire et des problèmes de mœurs caractérisés par les scènes de partouzes et autres pratiques sexuelles répugnantes en milieu scolaire.

- *La pauvreté.* La crise économique que connaissent de nombreux pays se caractérise notamment par l'exacerbation de la pauvreté avec son cortège de malheurs. En effet, le chômage et le sous-emploi sont assez fréquents. Ce qui rend la tâche difficile aux familles ainsi qu'aux établissements scolaires, pour la mise en œuvre effective d'une éducation sexuelle de qualité. En effet, les ennuis financiers auxquels sont confrontés certains enfants, sapent les efforts visant à les orienter vers la continence.

Pour ce qui est de la justification, deux faits ayant un rapport étroit avec notre avenir commun seront évoqués. Il s'agit de :

- *La Jeunesse, fer de lance de la nation.* Le gouvernement de la république fonde beaucoup d'espoirs sur la jeunesse. Ceci est d'ailleurs perceptible dans le thème de la 54<sup>e</sup> édition de la fête nationale de la jeunesse qui s'énonce en substance : « Jeunesse, paix décentralisation et participation à la gouvernance locale pour un Cameroun nouveau » ; un appel à la jeunesse pour sa contribution à la paix et sa participation à la gestion des affaires de la nation. Dans le même ordre d'idée, le discours du chef de l'Etat à la jeunesse le 10 février 2020 a davantage renforcé cette idée. Le chef de l'Etat a évoqué la question de l'implication de la jeunesse à la politique, en les encourageant à s' « investir dans la gouvernance locale ». Il a aussi précisé que l'état accorde une place de choix à la formation des jeunes, en soulignant que le budget cumulé des ministères en charge de l'éducation représente le septième des dépenses de l'Etat. L'engagement dans ce travail est donc à l'image de celui des pouvoirs publics, qui accordent autant d'attention à l'éducation,

*Efforts pour un avenir meilleur.* On note aujourd'hui une cristallisation des menaces sur la jeunesse. Citons entre autre : la pédophilie, les crimes rituels, les enlèvements d'enfants, les violences sexuelles... De plus, certains enfants subissent les conséquences d'une conduite sexuelle dépravée, pendant que d'autres sombrent dans l'ignorance totale. On en dira autant de leur capacité à prévenir certains désagréments liés à la sexualité. Dans tous les cas, l'influence de tous ces facteurs se répercute sur le parcours scolaire avec pour corollaire : le rendement scolaire peu satisfaisant, l'indiscipline, le décrochage et la déperdition scolaire.

## II- REVUE DE LA LITTÉRATURE

Il existe aujourd'hui une littérature très abondante et diversifiée sur l'éducation sexuelle. Ceci s'explique par l'importance de plus en plus grandissante accordée à cette discipline. En effet, la pratique de l'éducation sexuelle qui consiste à prodiguer des conseils sur la sexualité et à transmettre des valeurs sur les relations humaines,

s'appréhende de manière très controversée. Une première conception soutient que l'éducation sexuelle est du ressort de la famille et ne doit pas être enseignée à l'école. Les adeptes de cette pensée soutiennent que les questions relatives au sexe sont liées à l'intimité. Selon Schneider (2014), les tenants de cette position sont confortés par certains contenus d'enseignement qui à la maternelle prévoit des matières telles que « *la théorie du genre et la masturbation* ». C'est d'ailleurs pourquoi les parents demandent à être mieux informés sur les programmes. Pour cet auteur, la responsabilité première revient aux parents de délivrer cette éducation à leurs enfants. Une seconde tendance, très répandue soutient que l'éducation sexuelle doit faire partie des programmes d'enseignement, soit en tant que discipline autonome, ou alors en tant que matière intégrée dans les autres disciplines. L'éducation sexuelle étant de plus en plus perçue comme une discipline indispensable en ce qu'elle facilite le passage de l'enfance vers l'adulte. Ceci s'illustre par son objet d'étude qui entre autres choses, englobe les sentiments amoureux, les pratiques sexuelles, la santé sexuelle, la reproduction, la notion de consentement, le respect mutuel, l'égalité de sexe etc. La controverse ainsi créée amène à s'interroger sur le destinataire réel de cette activité. Que ce soit l'école ou la famille, cette éducation doit avoir lieu, mais dans des proportions gardées, car l'éducation sexuelle à l'école ne peut se substituer à la responsabilité des parents dans le cadre familial. Faisant référence à cette éducation, l'UNESCO (2009), a identifié quatre objectifs de l'éducation sexuelle qui se renforcent mutuellement. Il s'agit en substance de:

- Accroître la connaissance et la compréhension. - Par exemple sur le sexe et la loi, sur ce qu'est l'abus sexuel et la façon de réagir ;
- Expliquer et clarifier les sentiments, les valeurs et les attitudes. – Développer son amour-propre et savoir être ; fier de son propre corps ;
- Développer ou renforcer des compétences. - Savoir dire « non », résister aux pressions ;
- Promouvoir et pérenniser des comportements propres à réduire les risques. - Demandé de l'aide.

Par ailleurs, l'impact de l'éducation sexuelle sur chaque individu et sur la société en général s'illustre selon Eduscol (2018), à travers sa contribution à « *la construction de la personne et à l'éducation du citoyen* ». Il s'agit notamment de permettre « *aux élèves d'adopter des attitudes et responsabilités individuelles et sociales* ». Pour que ceci soit possible, Eduscol (2018) estime que les enjeux de l'éducation sexuelle s'illustrent à travers « *l'enseignement des informations objectives et des connaissances scientifiques, la meilleure perception des risques et la facilitation des comportements de prévention, la*

*communication sur les ressources d'information, d'aide et de soutien, l'apprentissage des dimensions relationnelles, juridiques, sociales et éthiques de la sexualité, l'accompagnement des réflexions sur le respect mutuel, et enfin l'exercice de l'esprit critique par l'analyse des modèles et de rôles sociaux véhiculés par les media.* »

Pour sa part, l'UNESCO (2015), affirme que « *l'éducation sexuelle complète améliore la santé sexuelle et reproductive et permet de réduire les infections sexuellement transmissibles, le VIH et le nombre des grossesses non désirées (...), favorise l'égalité des genres et les normes sociales équitables* ». En fait, qu'elle ait lieu à l'école ou à la maison, l'importance de l'Education sexuelle n'est plus à démontrer. A en croire l'UNESCO (2015), 2/3 des filles dans le monde ignorent encore ce qui leur arrive quand leurs règles apparaissent pour la première fois. C'est pourquoi l'on admet qu'une pratique correcte de l'éducation sexuelle permet aux enfants de mieux connaître leur corps et surtout de se prémunir contre de nombreuses menaces qui pèsent sur la jeunesse aujourd'hui. De ce qui précède, l'on peut admettre sans risque de se tromper que la contribution de l'éducation sexuelle dans la formation complète de la jeunesse est déterminante. De manière générale, trois théories seront évoquées pour soutenir la nécessité de l'éducation sexuelle dans le contexte actuelle.

#### A- L'approche de santé publique et d'hygiénisme.

Cette théorie est basée sur les travaux de Fischer(1903). Elle œuvre pour le changement des comportements et encourage l'enseignement de l'hygiène sexuelle à l'école. Le but étant de veiller sur la santé de l'élève et de comprendre certains mécanismes physiologiques en activité dans son organisme. Dans les années 2000, de nombreuses organisations internationales ont enrichi cette théorie en lui donnant une approche holistique de la santé sexuelle porteuse d'une vision plus large<sup>6</sup>. Cette théorie demeure pour l'instant la plus répandue en raison du dépassement du cadre de la santé sexuelle<sup>7</sup> pour se transposer sur le plan social et civique (charmillot & jacot-Descombes, 2018). L'objectif étant de préparer les enfants à leur vie d'adulte en faisant évoluer les comportements. La théorie de santé publique est notamment relayée par Gordon (SD) pour qui, la mise en œuvre de l'éducation sexuelle doit aussi s'appuyer sur l'approche fondée sur le respect des droits.

#### B- L'approche fondée sur le respect des droits sexuels.

<sup>6</sup> C'est le cas de la Déclaration de Montréal (Sexual Health for the Millenium, 2005).

<sup>7</sup> Il s'agit en réalité d'une approche holistique de la santé sexuelle qui intègre les autres aspects comportementaux.

Encore appelée approche positive de la sexualité<sup>8</sup>, elle a été développée par l'OMS et l'International Planned Parenthood Federation (IPPF) (IPPF, 2006). Cette approche est en rupture totale avec la théorie de la santé publique basée sur la prévention des risques liés à la santé. L'approche fondée sur le respect des droits met « l'accent sur les dimensions sociales et culturelles de la sexualité comme le genre, l'équité, le pouvoir et la discrimination. Cette approche cherche à faire connaître les droits dont chacun est titulaire, contribue à renforcer notre amour-propre et facilite l'acquisition des compétences ». Dans cette même lancée, Edulcol (2018) évoque d'autres situations telles que : la construction des relations entre filles et garçons, la promotion de la culture de l'égalité, la tolérance, le respect de soi et d'autrui, le respect des consciences, le droit à l'intimité et de la vie privée de chacun. Les problématiques relatives aux violences sexuelles, la pornographie, les préjugés sexistes, « l'apprentissage de l'altérité des règles sociales et l'apprentissage des lois et des valeurs communes. » Cependant, Gordon (op cit) estime que cette approche fait face à deux limites. D'abord, il évoque les cas d'abus sexuel qui « montrent à quel point certains enfants n'ont aucun contrôle sur leur corps et sur leur vie ». La seconde limite concerne la tendance chez l'enfant à suivre « l'orientation psychologique individualiste des sociétés occidentales et à sous-estimer l'existence dans toutes les sociétés de discours et de systèmes de croyance nombreux qui rivalisent les uns avec les autres sur la sexualité et sur le genre ». Il est alors indispensable selon les sociétés d'insister sur les points cruciaux, notamment ceux relatifs à la prévention des violences et ceux se rapportant à des questions d'orientation sexuelle. Un suivi particulier s'avère donc nécessaire. Pour l'UNESCO (2007), l'éducation sexuelle est un cadre approprié pour l'exercice des droits.

### C- L'approche de l'éthique sexuelle.

La notion d'éthique sexuelle évoque les questions de morale, de pudeur et de conduite respectable. C'est la réflexion sur la liberté sexuelle et la démocratisation de la sexualité. Elle censure les dérapages, et départage l'acceptable de l'inacceptable. Il s'agit de s'empêcher de blesser les sensibilités, bref d'adopter une conduite irréprochable à tous égards. Selon Feillet (SD) l'éthique sexuelle trouve son importance aujourd'hui en raison des réalités sociales telles que « l'évolution scientifique sur les techniques de procréation et la mondialisation des connaissances sur les différents modes de vie ». Pour cet auteur, l'éthique sexuelle permet de prendre position sur la façon dont la vie affective s'organise au sein d'une société. Il cite au

nombre des préoccupations d'éthique : la question de la procréation. En effet, les nouvelles technologies en matière de procréation assistée telles qu'évoquées plus haut, posent un véritable problème d'éthique, notamment en rapport avec des dérapages constitués pour l'essentiel de la fécondation in vitro, les banques d'organes et des gamètes et l'épineuse question du clonage humain. En 2<sup>e</sup> lieu, il évoque les questions liées à la filiation notamment en rapport avec l'adoption des enfants. Le 3<sup>e</sup> souci est celui du repérage des liens de parenté tant dans les familles reconstituées que dans les mécanismes de reconstitution des liens familiaux. Le 4<sup>e</sup> souci aborde le domaine éducatif. Ainsi se pose-t-on la question : Qui a autorité sur qui ? Qui dans la famille sera responsable de l'éducation de l'enfant ? En 5<sup>e</sup> lieu, il évoque les questions des alliances matrimoniales. Ici l'on est amené à se demander à qui revient le pouvoir de nouer ces relations. Est-ce à l'Etat ? Est-ce aux groupes de familles ? À l'église ? etc. Les violences liées aux relations affectives constituent la 6<sup>e</sup> préoccupation. Le souci étant d'identifier les différentes forces en présence, les moyens de prévention et les méthodes possibles pour y faire face. En dernier ressort, il souligne les crimes passionnels et l'évolution des pratiques sexuelles qui aujourd'hui constituent de véritables sujets de réflexion entre érudits. Sur la base de ces interrogations, on peut bien se rendre compte que les questions d'éthique sexuelle sont assez délicates pour être ignorées dans le vaste chantier d'éducation des enfants.

L'approche de l'éthique sexuelle est complétée par la théorie de la psychologie sexuelle. Selon Charmillot et Jacot-Descombes (2018), cette théorie fait référence aux travaux de Freud ou d'Havelock Ellis et s'inscrit dans « une approche de déculpabilisation de la sexualité ». Il s'agit de se départir de la moralité religieuse, c'est-à-dire celle soulignée par Freud pour qui le « moi » s'érige contre la sexualité. Cette vision de « la culpabilité intrinsèque attachée à la concupiscence » (Castel, 2002) favorise les tabous sexuels plutôt que d'encadrer la volupté dans une perspective d'élucidation des limites à ne pas franchir.

Sur la base des trois approches ci-dessus, on peut facilement entrevoir le rôle de l'éducation sexuelle. Pour Gordon (op cit), la mise en œuvre de l'éducation sexuelle vise l'élimination des risques. C'est le cas pour l'abstinence totale. Elle peut aussi viser la réduction de la vulnérabilité. Il s'agit de mettre l'accent sur le groupe, la collectivité ou l'institution. A ce niveau, on évoquera les mécanismes institutionnels et les efforts entrepris par la société pour protéger les enfants. Le dernier objectif ici est la réduction des risques. Cet objectif est compris entre les deux premiers. Il s'agit de limiter certains risques tels que les grossesses non désirées ou les infections sexuellement transmissibles (IST). Gordon (op cit) poursuit en pensant que ces objectifs

<sup>8</sup> Comme droit sexuel, on peut citer : le droit à l'égalité homme-femme, le droit à l'intégrité, le droit à la vie privée, le droit à la santé, le droit à la liberté d'expression, le droit à l'information et à l'éducation, le droit à la responsabilité...

d'apprentissage spécifiques sont définis autour de six thèmes généraux susceptibles d'orienter les contenus d'apprentissage. Il s'agit :

- des relations interpersonnelles ;
- les valeurs, attitudes et compétences;
- la culture, société et droits de la personne ;
- le développement humain ;
- le comportement sexuel;
- la santé sexuelle et reproductive.

A ces thèmes, l'on peut notamment ajouter les matières relatives à l'éthique sexuelle, les nouvelles formes de harcèlement comme la cybercriminalité sexuelle et les perversions sexuelles telles que le frotteurisme et l'exhibitionnisme. Schneider (2014) pense pour sa part que cette vision peut être rendue possible à travers le triptyque « Informer, Sensibiliser, Accompagner » ; reconnue comme méthode d'enseignement. Pour le Ministère de l'Education Nationale (2001), ces méthodes peuvent être mises en œuvre à travers l'invitation au dialogue, l'intégration des matières à enseigner dans d'autres leçons et la prévention des risques qui entre autre chose peut s'illustrer à travers l'Information sur les risques, le choix du conjoint, la contraception, la prévention des violences sexuelles et les choix dont résulte une vie sexuelle saine et épanouie.

### III- METHODOLOGIE ET OUTILS

Pour ce qui est du type d'étude, il convient de souligner que cette étude se caractérise par une cristallisation de l'approche qualitative marquée par l'usage de la variable nominale et la statistique non paramétrique (statistique descriptive et statistique inferentielle). De plus, Post & Andrew (SD) définissent une recherche descriptive comme celle qui « *cherche à articuler en une image cohérente la collection des faits qui se manifestent dans un objet d'étude. On cherche avant tout à donner une représentation exacte des événements sans essayer de les analyser* ». Nous y sommes penchés et la dimension descriptive de la recherche a aussi aidé à commenter les résultats obtenus. Ce travail s'inscrit donc dans la logique d'une recherche qualitative de nature descriptive.

Par ailleurs, cette étude s'est déroulée dans le Département de la Boumba et Ngoko. Il s'agit d'une unité administrative située dans la région de l'Est du Cameroun.

La population d'étude est constituée de 147 directeurs d'écoles primaires publiques du département. Le choix de cette population se justifie par le fait que la région de l'Est fait effectivement partie des Zones d'Education Prioritaire telle que décidée par l'Etat du Cameroun. Pour déterminer l'échantillon, l'on a fait recours à la technique d'échantillonnage aléatoire stratifiée qui a permis d'avoir un échantillon de 141 directeurs d'école.

Le questionnaire a été utilisé comme instrument de collecte des données. En ce qui concerne la technique de traitement des données, il a été préféré le tri à plat qui selon Ghigliion & Matalon (1991), consiste « *pour toutes les valeurs de chaque variable, à indiquer le nombre de sujet qui présente cette valeur* ». Quant à la méthode d'analyse des données, la nature qualitative de cette étude exige une démarche bien précise. D'abord, la statistique descriptive permettra d'interpréter les données présentées sous forme de tableaux. Ensuite, la statistique inférentielle sera sollicitée pour la vérification des hypothèses. C'est ainsi que le test de Khi-carré ou Khi deux carrés ( $\chi^2$ ) de Yates sera utilisé pour la vérification des hypothèses.

### IV- ANALYSE ET DISCUSSION DES RESULTATS

Il s'agit ici de vérifier des hypothèses afin de dire dans quelle mesure elles peuvent être considérées comme vraies.

- Vérification de l'hypothèse de recherche N° 1 : Rapport entre le changement des comportements et le parcours scolaire en zones rurales.

Tableau N° 1 : Tableau de contingence de HR1

VD : le parcours scolaire en zones rurales.		Très élevée		Assez élevée		Moyennement élevée		Moins élevée		Nulle		Totaux marginaux
		fo	fe	fo	fe	fo	fe	fo	fe	fo	fe	
VI : Le changement des comportements	Toujours	07	12.76	08	11.34	15	10.28	10	7.09	10	8.51	50
	Parfois	07	8.93	10	7.94	3	7.19	7	4.96	8	5.95	35
	Rarement	12	8.93	13	7.94	3	7.19	3	4.96	4	5.95	35
	Jamais	10	5.36	01	4.76	8	4.31	0	2.97	2	3.57	21
Totaux marginaux		36		32		29		20		24		141

**Observation :** les totaux marginaux en lignes et en colonnes évoluent de façon décroissante.

- Vérification de l'hypothèse de recherche N° 2 : Rapport entre le respect des droits et le parcours scolaire en zones rurales.

Tableau N° 2 : Tableau de contingence de HR2

VD : le parcours scolaire en zones rurales.		Très élevé		Assez élevé		Moyennement élevé		Moins élevé		Nulle		Totaux marginaux
		fo	fe	fo	fe	fo	fe	fo	fe	fo	fe	
VI : Le respect des droits de chacun	Toujours	6	12.5	17	11.12	1	10.07	12	6.95	13	8.34	49
	Parfois	10	4.85	02	8.85	6	3.90	1	2.69	0	3.23	19
	Rarement	13	9.11	04	8.39	13	7.60	4	5.24	3	6.29	37
	Jamais	07	9.19	9	8.17	9	7.40	3	5.10	8	6.12	36
Totaux marginaux		36		32		29		20		24		141

**Observation :** les totaux marginaux en lignes et en colonnes n'évoluent pas de façon graduelle.

- Vérification de l'hypothèse de recherche N° 3 : Rapport entre l'éthique sexuelle et le parcours scolaire en zones rurales.

Tableau N° 3 : Tableau de contingence de HR3

D - le parcours scolaire en zones rurales.		Très élevée		Assez élevée		Moyennement élevée		Moins élevée		Nulle		Totaux marginaux
		fo	fe	fo	fe	fo	fe	fo	fe	fo	fe	
Question : les conversations entre élèves sont-elles centrées sur le sexe?	Toujours	6	10.46	14	9.30	5	8.43	9	5.81	7	6.94	41
	Parfois	10	14.68	9	10.21	12	9.25	2	6.38	12	7.65	45
	Rarement	9	6.38	6	5.67	9	5.14	0	3.54	1	4.25	25
	Jamais	11	7.65	3	6.80	3	6.17	9	4.25	4	5.10	30
Totaux marginaux		36		32		29		20		24		141

**Observation :** les totaux marginaux en lignes et en colonnes n'évoluent pas de façon graduelle.

- Récapitulatif des résultats.

Il s'agit ici de résumer les résultats dans un tableau afin d'avoir une vue panoramique sur l'aboutissement de la recherche.

Tableau N° 4 : Tableau récapitulatif des résultats

HR	Test	$\alpha$	NDDL	$X^2_{cal}$	$X^2_{lu}$	Comparaison	Décision	Conclusion	CC	CMC	TS
HR1	$X^2$	0.05	12	26.7	21.03	$X^2_{cal} > X^2_{lu}$	Ha retenue Ho rejetée	HR1 confirmée	0.40	0.99	10%
HR2	$X^2$	0.05	12	46.37	21.03	$X^2_{cal} > X^2_{lu}$	Ha retenue Ho rejetée	HR2 confirmée	0.99	0.99	10%
HR3	$X^2$	0.05	12	31.63	21.03	$X^2_{cal} > X^2_{lu}$	Ha retenue Ho rejetée	HR3 confirmée	0.42	0.99	10%

Avec HR : l'hypothèse de recherche ;  
 CMC : Coefficient maximal de contingence  
 NDDL : nombre de degré de liberté ;  
 CC : Coefficient de contingence  
 Ha : hypothèse alternative ;  
 TS : Taux de Signification  
 Ho : hypothèse nulle.

**Observation :** Il existe dans chacun des cas une nette supériorité du  $X^2_{cal}$  sur le  $X^2_{lu}$ .

Pour une judicieuse discussion des résultats, les explications seront assises sur les trois théories examinées plus haut. La première est l'approche de la santé publique et d'hygiénisme basée sur les travaux de Fischer(1903). La deuxième est l'approche fondée sur le respect des droits ou approche positive de la sexualité développée par l'OMS et l'International Planned Parenthood Federation (IPPF, 2006). La troisième est l'approche de l'éthique sexuelle évoquée par Feillet (SD) et complétée par la théorie de la psychologie sexuelle selon Charmillot et Jacot-Descombes (2018). Ces approches sont susceptibles de promouvoir l'esprit critique et de contribuer à la mise en cause des systèmes de valeurs. De manière générale, trois éléments peuvent être filtrés de ces résultats. Il s'agit de la santé, les droits et l'éthique.

### A- Existence d'un lien entre le changement de comportement et le parcours scolaire dans la Zone d'Education Prioritaire de l'Est Cameroun

Comme évoqué un peu plus haut, le changement de comportement procède de l'approche de santé publique dans l'éducation sexuelle. Pour l'OMS (2006), « la santé sexuelle est un état de bien-être physique, émotionnel, mental et social relié à la sexualité. Elle ne saurait être réduite à l'absence de maladie, de dysfonctionnement ou d'infirmité ». C'est sur cette base que les résultats correspondant à la première hypothèse d'étude seront maintenant interprétés.

Le tableau 1 montre que les grossesses non désirées sont fréquentes dans les ZEP. Il en est de même des grossesses précoces et de nombreux cas de menstrues survenus et mal gérés par les enfants à l'école. Cela dénote pour plusieurs enfants de la méconnaissance de certains mécanismes physiologiques qui règlementent leur maturation sexuelle. C'est d'ailleurs pourquoi de nombreux enseignants enquêtés regrettent l'absence dans les nouveaux curricula de l'enseignement primaire de l'éducation sexuelle comme discipline autonome. Ils pensent qu'en zones rurales et qui plus est dans les ZEP, l'Education sexuelle se révèle indispensable en raison de son impact sur la performance et la stabilité scolaire des enfants. « Le plus grand défis auquel nous sommes quotidiennement confronté souligne un enseignant, est la gestion des enfants pubères ». A l'école primaire, la situation est assez complexe eu égard au caractère presque embryonnaire de l'esprit critique et de leurs facultés de discernement. Dans le même ordre d'idée, les enseignants dénoncent chez ces enfants le faible taux de fréquentation. Les filles qui ont leurs règles à l'école sont généralement abattues psychologiquement. Certaines désertent l'école plusieurs jours durant. D'autres s'isolent et sombrent dans des troubles de comportement.

Pour ce qui est de la santé sexuelle, les enseignants reconnaissent que les enfants sont émotionnellement et mentalement bouleversés en raison des pressions qu'ils reçoivent. Il arrive malheureusement que les enseignants soient eux-mêmes à l'origine de ce problème à travers les traitements dégradants et humiliants qu'ils infligent aux enfants pubères. Ils affirment eux-mêmes que de telles situations ont souvent été à l'origine de nombreux cas de décrochage et de déperdition scolaire.

Opter pour l'évolution des comportements suppose non seulement une compréhension des données physiologiques, mais également une sensibilisation sur les règles d'hygiène et de conduite sexuelle. Mais, l'on ne devrait pas perdre de vue la dimension psychologique, notamment pour ce qui est de la capacité de résilience face aux situations

susceptibles d'entraîner un abattement moral notable. Assurer la santé sexuelle et éviter les perturbations consécutives aux exigences naturelles de l'organisme sont donc les maîtres-mots de toute initiative ayant trait à l'approche de santé publique dans l'éducation sexuelle. Le changement de comportement se présente donc comme un facteur indéniable dans la facilitation du processus scolaire dans les ZEP.

### **B- Existence d'un lien entre le respect des droits sexuels et le parcours scolaire dans la Zone d'Education Prioritaire de L'Est du Cameroun**

Les enseignants interrogés ont reconnu que de nombreux droits sexuels ne sont pas respectés dans les ZEP. Il en est ainsi du droit de choisir de se marier ou non, et du droit à l'application des principes de responsabilité. En effet, de nombreux enfants en zones rurales sont encore mariés de force ou alors victime des discriminations basées sur le sexe. Par ailleurs, certains sont agressés sexuellement, d'autres sont victimes des autres formes du harcèlement sexuel ou alors subissent des violences verbales en milieu scolaire. De tels comportements amènent ces enfants à fuir l'école ou au meilleur des cas, à s'isoler. Selon toute vraisemblance, les auteurs de ces actes, pas plus que les victimes, ne semblent pas avoir reçu une éducation sexuelle appropriée. Les personnes enquêtées ajoutent d'ailleurs que les victimes résisteraient mieux à ces agressions si elles eussent reçu cette éducation. On en déduit que l'absence de l'éducation sexuelle chez les élèves est à l'origine de la déstabilisation et la panique consécutives aux agressions sexuelles.

Dans une perspective holistique, l'approche fondée sur le respect des droits vise à réglementer les rapports entre individus, valoriser l'amour propre et l'auto-estime dans l'éducation sexuelle. La déclaration de l'International Planned Parenthood Federation (PPF) (2008) a mis sur pied dix droits sexuels. Cette déclaration précise que « *les droits sexuels constituent un ensemble de droits humains relatifs à la sexualité qui émanent des droits à la liberté, à l'égalité, au respect de la vie privée, à l'autonomie à l'intégrité et à la dignité de tout individu* ». Le Colloque National Suisse sur les Droits Sexuels (2011) ajoute qu'en tant que droits humains, « *les droits sexuels sont des droits humains liés à la sexualité. Ils émanent des droits à la liberté, à l'égalité, au respect de la vie privée, à l'autonomie, à l'intégrité, et à la dignité de tout individu* ». La maîtrise des droits sexuels constitue de ce fait un facteur non négligeable pour l'amélioration du cursus scolaire dans les ZEP.

Ces droits prônent l'accès de tous à l'information, à l'éducation et aux prestations nécessaires sur la sexualité et la santé sexuelle. Dans ces deux domaines, ces droits encouragent la participation de tous sans exclusive, dans la gestion des affaires

publiques, de même que la lutte contre la discrimination ou les stigmatisations. Il est donc clair que ces droits constituent un excellent outil de prévention. Le non respect des droits sexuels expose à la violence sexuelle. Pour reprendre la déclaration du Colloque National Suisse sur les Droits Sexuels (2011), « *seuls les individus ayant accès à l'information, une éducation et des mesures adaptées peuvent se protéger efficacement contre les grossesses non désirées, les infections sexuellement transmissibles ou d'éventuelles situations de violence* ». Dans cette logique, nous encourageons l'encrage de ces droits dans le corpus des lois applicables. La dynamique étant celle de la lutte contre les violences sexuelles, les mutilations génitales, les discriminations et les mariages forcés. Il s'agit enfin de l'introduction des droits sexuels dans les contenus à tous les niveaux d'enseignement.

Cependant, les enseignants regrettent à la suite de Charmillot et Jacot-Descombes (2018), qu'il existe une limite à l'enseignement du droit sexuel. Selon ces auteurs, « *de nombreux professionnels perçoivent mal le droit à la réparation auquel a droit la victime d'une violence car cela reviendrait à thématiser la violence et donner ainsi une vision négative de la sexualité* ». Il en est de même de la difficulté à enseigner le droit à l'égalité en raison du poids des coutumes locales.

### **C- Existence d'un lien entre l'éthique sexuelle et le parcours scolaire dans la zone d'éducation prioritaire de l'Est Cameroun.**

Selon les résultats du tableau 3, l'éthique sexuelle a un lien avec le parcours scolaire dans les Zones d'Education Prioritaire en raison de l'intérêt qu'elle accorde au respect des mœurs sociales et à la pudeur dans les rapports interpersonnels. L'éthique sexuelle est basée sur la raison en ce sens qu'elle cherche à séparer ce qui est permis de ce qui est proscrit. Elle limite la liberté sexuelle dans le cadre de l'intimité conjugale.

Dans les écoles primaires des Zones d'Education Prioritaire cependant, l'éthique sexuelle nous interpelle tous. En fait, nos résultats montrent qu'on y trouve des adolescents âgés de plus de 17 ans. Certains commencent à être sexuellement actifs, et d'autres sont de véritables chefs de famille. En l'absence d'un uniforme exigé à l'école, de tels élèves répandent malheureusement une influence corruptrice sur les plus jeunes. Aussi assiste-t-on souvent à des spectacles de jeunes filles aux poitrines proéminentes qui dans une tenue légère, exposent leur pomme de Junon. Parfois ce sont des démembrés et les décolletés qui cachent mal leur pilosité axillaire. Un spectaculaire rituel de séduction s'offre alors aux yeux. Il arrive très souvent que c'est dans une démarche chaloupée, ou un étrange déhanchement valorisant la croupe, qu'une lingerie sensuelle corrompt le bon sens. De tels

déguisements ébranlent aussi bien les enseignants que les élèves. Un autre problème est celui de la diffusion des images pornographiques et la généralisation des propos orduriers. Cet état de chose choque la morale et influence significativement les plus candides. Il convient selon Pautrat (SD), « *de chercher la formule de la vie bonne, la droite règle de vie et d'indiquer par conseil ou commandements les plus sûrs moyens d'y atteindre,* » car, poursuit-il, « *aucune éthique ne peut faire l'impasse sur la sexualité* ». Les élèves pour la plupart étant déjà sexuellement actifs.

Sur le terrain cependant, les résultats de l'enquête révèlent que la gestion maladroite de ces situations s'est souvent avérée contre productive. Les enseignants avouent leur impuissance face aux adolescents émancipés. Ils expriment aussi des difficultés à gérer les cas des crises de la puberté. C'est dans ce cadre qu'ont été rapportés des cas d'élèves surpris en plein ébat sexuel, ou alors des plus expertes qui impassiblement déniaient les ingénus. De même, il est assez difficile d'exclure « *la perspective de la matérialité de l'acte* » en évoquant la masturbation et les actes sexuels à l'école, les attouchements volontaires et même la prostitution en milieu scolaire. Il s'agit des pratiques non moralement acceptables, à quoi on peut associer les embrassades et les caresses à la sauvette. Il ne s'agit donc pas pour l'éducateur d'ignorer ces faits sommes tous difficiles à éradiquer, que d'édicter les normes susceptibles de préserver la morale publique à l'école.

De tels élèves doivent être suivis pour leur permettre d'achever normalement leur parcours scolaire ; c'est-à-dire, sans représenter un risque pour les autres. A moins de se retrouver dans les situations de flagrance comme des cas de grossesse, ou alors d'outrage à la pudeur, ces élèves sur la base de simples soupçons, ne peuvent valablement être éconduits de l'école. Seulement, l'on ne permettra sous aucun prétexte que ces derniers entraînent les autres dans l'univers infernal du sexualisme. Les pratiques moralement acceptables à l'école s'affranchissant complètement de toute velléité à connotation sexuelle.

Pour les plus jeunes, il s'agit d'éviter certaines attitudes pouvant conduire à la dérive. En effet, les blagues déplacées et les mauvaises compagnies constituent un terreau fertile pouvant conduire à la perte. Pour Campagna (2020), l'éthique sexuelle est une discipline à prétention normative et devrait s'articuler autour de trois points. Dans un premier temps, l'on se demandera quand l'intention de produire ou d'obtenir le plaisir sexuel est-elle droite, c'est-à-dire moralement légitime ? La réponse est sans appel. Elle l'est dans un cadre privé ou dans l'intimité du couple. Ceci amènera l'enfant à comprendre que son intimité est sacrée et personne n'est autorisée à la dévoiler, pas plus que l'on est autorisé à violer celle des autres. L'enseignant

devrait pouvoir le dire. C'est pourquoi dans son idiolecte et dans son idiosyncrasie, l'élève tout comme l'enseignant devrait s'efforcer à rester pur. Dans un deuxième temps, l'on observera que les désirs et les actes sexuels entre humains sont soumis à une loi. La loi du mariage. C'est dans ce cadre que tant la nécessité de procréer, que le besoin de renforcer des liens conjugaux devraient enjoindre les conjoints à s'offrir l'un à l'autre. Il serait mal de déroger à cette règle, ou alors d'amener les autres à la transgresser. Le troisième temps est celui qui articule la sexualité autour de la dignité ; le respect de la dignité humaine. Notre valeur personnelle et celle de notre partenaire devraient nous éloigner de l'impudicité. Le respect de la dignité humaine nous amène à tenir le harcèlement en aversion. Pour Manon (2010), le harcèlement peut se présenter sous trois formes. D'abord, la forme non verbale qui englobe des regards, des sifflements, des photos, des petits présents, des lettres, des messages etc. Ensuite, la forme verbale implique les blagues, les remarques, des questions intimes, les demandes de sortie, les propositions sexuelles, les appels téléphoniques, les rumeurs et les menaces. Enfin, la forme physique, intègre les frôlements, les tapotements et les touchers tels qu'embrasser, tripoter, soulever les vêtements... La maturité sexuelle de certains élèves des ZEP commande de les traiter comme des adultes. L'enjeu étant prioritairement l'obtention du CEP.

Soulignons en dernier ressort que l'éthique sexuelle réprime les relations incestueuses entre enseignants et élèves, s'oppose aux privautés extrêmes entre personnes de sexes opposés, et s'immisce discrètement dans les alcôves pour promouvoir l'exclusivité de l'offrande charnelle. Les élèves sexuellement matures comprendront que personne ne peut accepter que son partenaire s'offre à quelqu'un d'autre. L'éthique sexuelle amène à comprendre à travers l'abstinence et la fidélité, que la valeur suprême recherchée dans les relations sexuelles n'est pas le plaisir personnel, mais l'amour vrai. En clair, le paradigme à faire valoir dans l'éthique sexuelle en Zones d'Education Prioritaire est la réussite du parcours scolaire à travers la pureté à l'école.

## CONCLUSION

Dans ce travail, il était question de vérifier si l'éducation sexuelle pourrait contribuer à l'amélioration du parcours scolaire dans les ZEP. La réponse a été on ne peut plus claire, car les informations recueillies sur le terrain ont permis de comprendre à quel point des problèmes tels que l'indiscipline des élèves, la baisse des performances, les grossesses non désirées, les IST, les violences sexuelles, le décrochage et la déperdition scolaire pouvaient être la conséquence d'une absence de l'éducation sur la sexualité. L'exégèse de cette assertion amène à se rendre compte de ce que la

plupart d'enfants ayant abandonné l'école primaire sont ceux qui subissent l'influence des personnes du sexe opposé. Bon nombre d'enfants sont détournés sur le chemin de l'école et la pauvreté aidant, la sexualité est généralement précoce. Les pressions sexuelles fusent de toute part et l'école est malheureusement reléguée au second plan. Le déséquilibre ainsi opéré installe chez ces enfants des lacunes difficiles à rattraper. Certains désertent l'école, d'autres sombrent dans une indiscipline notoire et les plus endurants achèvent tardivement leur cycle scolaire. A vrai dire, l'insuffisance de l'éducation sexuelle dans les ZEP met à mal l'intérêt que les enfants ont pour leur étude.

Pour ce qui est des difficultés, soulignons qu'un contrepoint remarquable à la pratique de l'éducation sexuelle réside dans les questions de sécurité, exacerbées par la porosité des écoles. L'absence des clôtures et l'effectif réduit du personnel des écoles fragilisent les efforts consentis par les enseignants. Il en est de même de la nécessité de transcender certains stéréotypes et tabous. Prendre des mesures pour se prémunir contre le parcours scolaire peu satisfaisant dans les ZEP consiste à dissiper tous les obstacles épistémologiques pouvant empêcher la mise en œuvre appropriée de cette éducation.

Enfin, le souci de faciliter le parcours scolaire dans les Zones d'Éducation Prioritaires, commande à encourager l'enseignement de l'éducation sexuelle aussi bien en tant que discipline autonome ou alors comme matière intégrée dans d'autres disciplines. Ce qui importe c'est sa mise en œuvre dans toutes les écoles en général et en particuliers dans les ZEP. Cependant, l'enseignement de cette discipline doit obéir à une méthode. La pédagogie requise pour une éducation sexuelle appropriée ne s'éloigne guère des canons classiques d'enseignement. Dans cette démarche convoquant à la fois la praxéologie et l'axiologie, l'enfant se trouve mieux outillé pour faire face aux défis qui l'interpellent sur son cursus scolaire. Un autre souci consiste aussi à évaluer à quel niveau certains thèmes à enseigner se situent dans le système de valeurs. Mais dans cette course vers le savoir constituée d'un savant mélange entre la science de l'action et la morale du jugement, les préoccupations ontologiques s'énoncent assez déterminantes. Il s'agit d'opérer une césure dans certaines pratiques afin de réguler le comportement des jeunes

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

[1] P.H. Castel, Comment l'inconscient est devenu sexuel. 2002, pp. 11-45. Sur [caim.info](http://caim.info)

[2] N. Campagna, Nature ou dignité : quel critère pour l'éthique sexuelle ? *Revue d'éthique et de théologie morale*, n° 261, 2020, pp.155-184. Sur [www.Caim.info](http://www.Caim.info)

[3] M. Charmillot, & C. JACOT-DESCOMBES, Penser l'éducation sexuelle à partir des droits sexuels, *Revue recherche et éducation*. Genève, Suisse, 2018. En ligne sur [journals.openedition.org](http://journals.openedition.org)

[4] Déclaration de l'International Planned Parenthood Federation (PPF), 2008, Londres : PPF,

[5] Edulcol. *Les enjeux de l'éducation sexuelle* 2018, Paris. En ligne sur [eduscol.education.fr](http://eduscol.education.fr)

[6] JJ. Ducret, Jean Piaget et les sciences cognitives n° 3, 2001, pp 209-229. Sur [persee.fr](http://persee.fr)

[7] B. Feillet, *Les éthiques particulières. Éthique familiale et sexuelle*. Paris, SD, Sur [discernement.com](http://discernement.com)

[8] R. Ghiglione, & B. Matalon, *Les enquêtes Sociologiques : Théories et pratique*. Paris, Armand Colin. 1991.

[9] P. Gordon, *Prévenir et documenter la violence sexuelle contre les enfants*. Royaume-Unis. SD, Sur [www.coe.int](http://www.coe.int)

[10] Le colloque national suisse sur les droits sexuels. *Dix droits sexuels fondamentaux*. Genève, 2011, En ligne sur [www.reiso.org](http://www.reiso.org)

[11] L. Manon, *L'éthique sexuelle*. Paris. En ligne 2010, Sur [sexologueenligne.com](http://sexologueenligne.com)

[12] Minedub, *La situation de l'éducation au Cameroun*. Yaoundé : MINEDUB. 2018.

[13] Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse. *L'éducation prioritaire*. Paris, 2018.

[14] Ministère de l'Éducation Nationale et de la jeunesse . *Éducation à la sexualité : enjeux et mise en œuvre*. Paris, 2001, Sur [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)

[15] B. Pautrat, *Éthique sexuelle selon Spinoza*. Paris, Payot et Rivage. SD.

[16] Post & Andrew . *Méthodologie et protocole de recherche*. Paris, Dalloz, SD.

[17] A. Sauve, *Éducation à la sexualité : à quel âge peut-on commencer*. Paris, SD. En ligne [educatout.com](http://educatout.com)

[18] C. Schneider, *Pour ou contre l'éducation sexuelle à l'école ?* Paris, 2014. Sur [www.marieclaire.fr](http://www.marieclaire.fr)

[19] Unesco *Principes directeurs internationaux sur l'éducation sexuelle*. Paris : Unesco, 2014. En ligne sur <http://data.unaids.org/>

[20] Unesco *Éducation sexuelle complète, nouveaux éléments d'information, enseignement et pratiques, une étude mondiale*. Paris, 2015, Unesco. Sur [Unesco.org](http://Unesco.org)

[21] Unesco *ESC Nouvelles données, leçons et pratiques*. Paris: UNESCO. 2015.

[22] Unesco *Review of sex, relationships and HIV educatio,2016*.